

## Compte rendu du CA CDSC13 du 22/11/2022

11 administrateurs présents sur 18 : David Namia, Alexandre Zapelli, Jean-Marc Garcia, Claude Barbier, Nathalie Rebuffat, Odile Sylvie, Isabelle Simonnet, Patrick Toulouse, Christophe Duval, Antoine Le-Dizès, Camille Berenger (+ Sidonie Chevrier).

Compte rendu écrit par Antoine, revu par David.

Ordre du jour de la réunion :

1. Revue des projets en cours
2. Sujets d'actualité
3. Tour des commissions

### 1. Projets en cours :

- a. La maison départementale de l'eau souterraine - spéléologie et descente de canyon  
Synthèse des options proposées par la municipalité de Roquefort la Bédoule :
- Option 1 : ancien centre aéré de la poste, plutôt prometteur si les litiges juridiques sont aplanis car les bâtiments existent déjà.
  - Option 2 : caserne de pompiers, beaucoup de surcoûts dus à la nature des sols.
  - Option 3 : école internationale : projet à construire complètement.

***Actions : David doit relancer la mairie sur la maison départementale, et voir avec Mike si facture de la topographie effectuée par Zap dans la carrière a été réglée.***

b. Prestations SEMM

2 contrats en cours pour inspection de plusieurs tunnels. Rémunération intéressante pour le CDSC13 (3 prestations pour environ 6k€) : 1 réalisée en octobre, 1 réalisée le 22/11 et 1 planifiée le 17/11, mais reportée en début d'année 2023 car incertitude sur les bassins de rétention (risque de vague de crue d'eaux usées !).

Une analyse des prestations effectuées devra être menée en début d'année prochaine pour éventuellement envisager une réévaluation de nos tarifs.

### 2. Sujets d'actualité

a. Réunion CD13

Mardi 29/11 au conseil départemental, réunion interservices (environnement, scientifique, sport & handisport). Fort enjeu pour le CDS. Jeudi 24/11 soir réunion de préparation

b. Contrat d'apprentissage Mathis

Le contrat d'apprentissage de Mathis a démarré en septembre. Mathis alterne cours au CREPS de Montpellier et présence au CDSC13.

Mathis a eu des problèmes de santé, et a manqué des cours pratiques. Il doit donc repasser ces modules. Le CREPS a proposé de faire la formation en 2 ans pour valider les modules l'année prochaine.

Le contrat d'apprentissage a dû être prolongé de 1 an. Les conditions sont modifiées : aides de l'état de 8 k€ la première année, mais seulement 2 k€ la seconde. Odile et Jean-Marc ont proposé de compenser cette diminution par un don au CDSC13. Au final, en intégrant les modifications de salaires et les autres changements liés à l'extension de la durée d'apprentissage, le CDSC13 a un reste à payer de 3 k€.

Ce prolongement a été validé en réunion de bureau après avis favorable du comptable du CDSC13 sur le don.

David a préparé les missions et objectifs de Mathis. Ils sont passés en revues en séance – voir pièce jointe. Cette alternance est la bienvenue vu la forte charge de travail au CDSC13. Mathis va apporter beaucoup de soutien à Sidonie.

Un service civique, alternant est également évoqué.

c. Commémoration des 20 ans de l'eau rélie le 13/11/2022

Ce fut une belle manifestation, bien organisée, orchestrée de main de maître par C Duval. David était présent pour représenter le CDSC13.

Remy Courderc a demandé à David si son fils Justin pouvait effectuer son stage de 3<sup>ème</sup> au sein du CDSC13. Accord de principe donné en séance.

Michel Philipps l'a relancé sur le financement de l'expédition Ultima Patagonia. Ok sur le principe mais confirmation en CA. Montant voté par le CA : 500€.

d. EDSC13

53 enfants inscrits à l'EDSC13 cette année. Il manque actuellement 10 matériels, nous utilisons les 10 matériels d'initiation du CDS. Jean-Marc propose d'affecter les 10 matériels du CDS à des enfants de l'école.

**Actions :**

***Sido doit lister les enfants qui ont 12 ans et 2 ans d'ancienneté pour leur demander de prévoir leur propre matériel.***

***David doit contacter Croque montagne et Cabesto pour demander un tarif pour un lot de 10 matériels complets.***

La fonction de visualisation de la case « honorabilité » sur la fiche individuelle Aven n'étant pas encore disponible, l'extrait de casier judiciaire B3 est toujours demandé pour tous les encadrants de l'EDSC13.

Odile propose que cela soit mathis qui s'occupe de gérer ce casier pour tous les cadres.

**Action :**

***David doit demander l'extrait à tous les cadres.***

Lundi soir banalisé pour faire une réunion pédagogique au gymnase : le 9 janvier 2023.

e. Patrick Toulouse et STAPS

Patrick Toulouse devrait avoir un stagiaire STAPS pendant une période de 2 mois entre mars et mai 2023 pour travailler sur la prise de constantes médicales au profit de la commission secours.

### 3. Tour des commissions

a. Commissions plongée

Isabelle cherche un éventuel successeur. L'achat du compresseur est en attente de la subvention d'investissement.

Accès au Bestouan : un rappel a été fait pour les conditions d'accès (prévenir la capitainerie par exemple)

Le 11 journée plongée de cohésion.

Gestion des accès à Port-Miou : conditions d'accès renouvelées dans la convention pour Cassis rivière mystérieuse, académie Aix Marseille et un vieux géographe.

b. Commission scientifique

Rappel des travaux en cours par Zap.

c. Commission secours

Analyse du secours effectué à Olargues dans l'Hérault et retour sur le week end d'exercices secours à la Cayre les 19 et 20 novembre. Une trentaine de participants sur les 2 jours. Bonne ambiance studieuse malgré le froid piquant.

d. Commission environnement

Retour sur l'article paru dans La Provence suite à l'arrêté de protection du Biotope de la Grotte de L'Adaouste.

**Action : mettre en place un fichier partagé avec le GCP sur les groupes souhaitant accéder à la cavité les mois soumis à autorisation limitée + article à faire paraître dans la prochaine Newsletter. → Zap**

e. SFD8

Le fournisseur Moulaire a des difficultés à réaliser la production des SFD8 (nous en avons reçu environ 500 sur une commande de 1000 pièces). Pour les dernières pièces bleues, il y a un défaut de qualité de gravure lié à une seconde anodisation, elle-même liée à un défaut de la première anodisation.

Il va essayer de refaire une seconde gravure et si cela ne donne pas satisfaction, il propose un rabais de 20% pour compenser ce défaut.

Il est décidé d'essayer de négocier un meilleur rabais si la première option ne donne pas satisfaction.